

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-C)

Numéro de gestion : 1980 B 01936

Numéro SIREN : 775 726 417

Nom ou dénomination : KPMG S.A

Ce dépôt a été enregistré le 16/03/2023 sous le numéro de dépôt 4317



N° 2023/4317

KPMG S.A.

Comptes consolidés
Exercice clos le 30 septembre 2022

(Chiffres en milliers d'euros)

**Pour copie certifiée
conforme**

KPMG S.A.
Novembre 2022
Ce rapport contient 20 pages
Comptes consolidés – 30/09/2022

Table des matières

Etats financiers consolidés

1	Bilan consolidé	1
2	Compte de résultat consolidé	2
3	Tableau des flux de trésorerie	3
4	Variation des capitaux propres – Part du groupe et intérêts minoritaires	4
5	Evénements principaux de l'exercice	5
6	Périmètre de consolidation	6
6.1	Liste des sociétés consolidées	6
7	Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation	8
7.1	Référentiel comptable	8
7.2	Modalités de consolidation	8
7.2.1	Règles et méthodes de consolidation	8
7.2.2	Méthodes de conversion des comptes des sociétés étrangères	9
7.2.3	Elimination des opérations intra-groupe	9
7.2.4	Écarts d'acquisition	9
7.2.5	Dates de clôture	9
7.3	Méthodes et règles d'évaluation	10
7.3.1	Application de méthodes non obligatoires	10
7.3.2	Immobilisations incorporelles	10
7.3.3	Immobilisations corporelles	10
7.3.4	Contrats de location-financement	10
7.3.5	Immobilisations financières	11
7.3.6	Stocks	11
7.3.7	Créances et dettes	11
7.3.8	Trésorerie et valeurs mobilières de placement	11
7.3.9	Impôts sur les bénéfices	11
7.3.10	Provisions pour risques et charges	12
7.3.11	Engagements de retraite et prestations assimilées	12
7.3.12	Opérations en devises	12



7.3.13	Distinction entre résultat exceptionnel et résultat courant	12
7.3.14	Résultat par action	12
8	Précisions sur différents postes des états financiers	13
8.1	Immobilisations incorporelles	13
8.2	Immobilisations financières	13
8.3	Ventilation des créances par échéance	13
8.4	Capital social	13
8.5	Provisions pour risques et charges	14
8.6	Impôts différés	14
8.7	Emprunts et dettes financières	15
8.8	Autres dettes et comptes de régularisation	15
8.9	Résultat exceptionnel	16
8.10	Effectif moyen	17
8.11	Engagements hors bilan	17
9	Evénements postérieurs à la clôture	17
10	Information sectorielle	17

Tous les montants sont exprimés en milliers d'euros.

1 Bilan consolidé

Actif	Note n°	30/09/2022	30/09/2021
Actif Immobilisé		131 977	111 454
Ecarts d'acquisition			
Immobilisations incorporelles	8.1	46 197	27 666
Immobilisations corporelles		55 871	58 152
Immobilisations financières	8.2	29 909	25 637
Actif circulant		626 121	589 370
Clients et comptes rattachés	8.3	478 920	424 438
Autres créances et comptes de régularisation }		71 385	71 217
Valeurs mobilières de placement		2 262	4 220
Disponibilités		73 554	89 495
Total de l'actif		758 098	700 824

Passif	Note n°	30/09/2022	30/09/2021
Capitaux propres totaux :		66 438	62 912
Capitaux propres (part du groupe)		63 381	61 685
Capital	8.4	5 497	5 497
Primes		7 686	7 686
Réserves consolidées		33 330	31 745
Résultat consolidé		16 868	16 757
Intérêts minoritaires		3 056	1 226
Provisions pour risques et charges	8.5	31 251	40 518
Dettes :		660 410	597 395
Emprunts et dettes financières	8.7	5 144	5 240
Fournisseurs et comptes rattachés	8.8	78 324	79 035
Autres dettes et comptes de régularisation }		576 942	513 120
Total du passif		758 098	700 824

2 Compte de résultat consolidé

Montants en K€	Note n°	Exercice 2021-2022	Exercice 2020-2021
Chiffre d'affaires		1 276 272	1 194 394
Autres produits d'exploitation		36 832	30 312
Achats consommés		(360 866)	(301 380)
Charges de personnel		(879 435)	(836 173)
Autres charges d'exploitation		(1 995)	(3 787)
Impôts et taxes		(42 530)	(42 479)
Dotations / reprises aux amortissements et aux provisions		(15 583)	(19 501)
Résultat d'exploitation		12 695	21 386
Charges et produits financiers		3 196	(973)
Résultat courant des entreprises intégrées		15 891	20 413
Charges et produits exceptionnels	8.9	6 071	1 793
Impôts sur les résultats		(5 897)	(6 471)
Résultat net des entreprises intégrées		16 066	15 734
QP résultat des sociétés mises en équivalence			1 835
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition		1 328	(388)
Résultat net de l'ensemble consolidé		17 394	17 181
Intérêts minoritaires		(525)	(424)
Résultat net (part du groupe)		16 868	16 757
Résultat par action		3,07 €	3,05 €

3 Tableau des flux de trésorerie

Montants en K€	Exercice 2021-2022	Exercice 2020-2021
Flux de trésorerie liés à l'activité		
Résultat net des sociétés intégrées	17 394	17 181
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
- Amortissements et provisions	10 259	16 730
- Variation des impôts différés	1 766	(125)
- Plus ou moins values de cession	(803)	(2 962)
- Elimination de la quote-part de résultat des mises en équivalence		(1 835)
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	28 615	28 989
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	(5 736)	19 535
Flux net de trésorerie généré par l'activité	22 879	48 525
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		
Acquisition d'immobilisations	(31 158)	(33 661)
Cession d'immobilisations	15 658	5 757
Incidence des variations de périmètre	(9 182)	2 525
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(24 682)	(25 379)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement		
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(15 502)	(7 971)
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	(26)	(43)
Augmentations de capital en numéraire	(0)	
Emissions d'emprunts	425	655
Remboursements d'emprunts	(855)	(232)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	(15 958)	(7 591)
Incidence des variations de cours des devises	(20)	(5)
Variation de trésorerie	(17 782)	15 550
Trésorerie d'ouverture	91 408	75 858
Trésorerie de clôture	73 627	91 408

4 Variation des capitaux propres – Part du groupe et intérêts minoritaires

Montants en K€	Capital	Primes	Reserves consolidées	Résultat de l'exercice	Total capitaux propres - part du groupe	Total intérêts minoritaires
Situation à la clôture au 30/09/2020	5 497	686	38 899	1 000	53 082	464
Affectation résultat consolidé de l'exercice N-1			1 000	(1 000)		
Résultat consolidé de l'exercice N				16 757	16 757	424
Distributions de dividendes			(7 970)		(7 970)	(43)
Variations des écarts de conversion			(184)		(184)	(7)
Variations de périmètre						388
Autres variations			(0)		(0)	
Situation à la clôture au 30/09/2021	5 497	686	31 745	16 757	61 685	1 226
Affectation résultat consolidé de l'exercice N-1			16 757	(16 757)		
Résultat consolidé de l'exercice N				16 868	16 868	525
Distributions de dividendes			(15 502)		(15 502)	(26)
Variations des écarts de conversion			330		330	(30)
Variations de périmètre						1 381
Autres variations			(0)		(0)	
Situation à la clôture au 30/09/2022	5 497	686	33 330	16 868	63 381	3 056

5 Evénements principaux de l'exercice

Conformément au plan de la mandature du nouveau directoire, KPMG Associés, la société mère de KPMG S.A. a adopté le statut d'entreprise à mission dont les principes s'appliquent à la société ; KPMG S.A. a également renforcé son pôle Connected Tech en intégrant le groupe Silverprod rebaptisé KPMG Tech.

L'augmentation du résultat financier tient à l'effet favorable de la hausse de l'USD sur des actifs du groupe dans cette devise.

Le groupe a finalisé la cession d'un immeuble entamée en 2020, les élections municipales de 2021 ayant ensuite remis en cause le projet initial de l'acquéreur. A cette plus-value de cession s'est ajoutée l'annulation de dettes liées à des engagements sur les actifs du groupe en Afrique francophone. Ces deux opérations constituent l'essentiel du résultat exceptionnel de l'exercice.

6 Périmètre de consolidation

6.1 Liste des sociétés consolidées

Les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont présentées ci-dessous :

Sociétés	N° Siren	Siège social	Méthode de conso		% contrôle		% interet	
			2021-2022	2020-2021	2021-2022	2020-2021	2021-2022	2020-2021
KPMG S.A.	775 726 417	Tour Egho, 2 Avenue Gambetta 92066 PARIS LA DEFENSE CEDEX	Société mère	Société mère	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
KPMG EUROMETROPOLE	BE0433055312	Rue du Trône 60 1050 BRUXELLES (Belgique)	Liquidée	Mise en équival.	49,60%	49,60%	49,60%	49,60%
KPMG EXPERTISE ET CONSEIL	429 012 230	Tour Egho, 2 Avenue Gambetta 92066 PARIS LA DEFENSE CEDEX	Int. globale	Int. globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
KPMG ALGERIE	02 B1 83 09	Lot N°94, Zone d'affaires Bab Ezzouar, ALGER (Algérie)	Int. globale	Int. globale	97,93%	97,93%	97,93%	97,93%
KPMG FIDUCIAIRE DE FRANCE	397 970 021	Tour Egho, 2 Avenue Gambetta 92066 PARIS LA DEFENSE CEDEX	Int. globale	Int. globale	99,80%	99,80%	99,80%	99,80%
SCIFIDU NANCY	783 330 491	10 route de l'aviation 54800 VILLERS LES NANCY	Int. proport.	Int. proport.	50,00%	50,00%	50,00%	50,00%
SCI KPMG E3	429 455 959	2 rue Pierre Simon de Laplace 57070 METZ	Int. globale	Int. globale	75,00%	75,00%	75,00%	75,00%
SALUSTRO REYDEL	652 044 371	Tour Egho, 2 Avenue Gambetta 92066 PARIS LA DEFENSE CEDEX	Int. globale	Int. globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
GRUPE ENES	480 114 362	2 boulevard Saint Martin 75010 PARIS	Int. globale	Int. globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
ATFORD CONSULTING	502 376 700	Tour Egho, 2 Avenue Gambetta 92066 PARIS LA DEFENSE CEDEX	Fusionnée	Int. globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
MICROECONOME APPLIQUEE	500 710 363	2 square de l'Opéra - Louis Jouvel 75009 PARIS	Int. globale	Int. globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
CAREWAN	451 362 865	36 rue de Liège - 75008 PARIS	Int. globale	Int. globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
KPMG CORPORATE FINANCE	330 110 917	Tour Egho, 2 Avenue Gambetta 92066 PARIS LA DEFENSE CEDEX	Int. globale	Int. globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
KPMG CORPORATE FINANCE REAL ESTATE	498 351 295	Tour Egho, 2 Avenue Gambetta 92066 PARIS LA DEFENSE CEDEX	Int. globale	Int. globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
KPMG AUDIT FS I	512 802 596	Tour Egho, 2 Avenue Gambetta 92066 PARIS LA DEFENSE CEDEX	Int. globale	Int. globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
KPMG AUDIT ID	512 802 489	Tour Egho, 2 Avenue Gambetta 92066 PARIS LA DEFENSE CEDEX	Int. globale	Int. globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
KPMG AUDIT IS	512 802 653	Tour Egho, 2 Avenue Gambetta 92066 PARIS LA DEFENSE CEDEX	Int. globale	Int. globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
KPMG AUDIT NORD	512 773 656	36 rue Eugène Jacquet - Campus d'entreprises et cités 59705 MARCQ EN BAROEUL	Int. globale	Int. globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
KPMG AUDIT RHONE ALPES	512 802 828	51 rue de Saint Cyr 69009 LYON	Int. globale	Int. globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
KPMG AUDIT SUD EST	512 802 729	480 avenue du Prado 13269 MARSEILLE	Int. globale	Int. globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
KPMG AUDIT EST	512 802 695	9 avenue de l'Europe 67300 SCHILTIGHEIM	Int. globale	Int. globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
KPMG AUDIT OUEST	512 802 547	7 boulevard Einstein 44311 NANTES	Int. globale	Int. globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
KPMG AUDIT PARIS ET CENTRE	512 612 391	Tour Egho, 2 Avenue Gambetta 92066 PARIS LA DEFENSE CEDEX	Int. globale	Int. globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%



KPMG S.A.
Comptes consolidés
Exercice clos le 30 septembre 2022

Sociétés	N° Siret	Siège social	Méthode	Méthode	% contrôle	% contrôle	% intérêt	% intérêt
			de cours	de cours	2021-2022	2020-2021	2021-2022	2020-2021
KPMG AUDIT SUD OUEST	512 802 588	224 Rue Camin 31876 LABEGE	Int. globale	Int. globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
KPMG COTE D'IVOIRE - AUDITEURS ASSOCIES EN AFRIQUE	néant	Abidjan Plateau, avenue Nogues, Immeuble Woodin Center, 01 B.P. 3172 ABIDJAN 01 (Côte d'Ivoire)	Int. globale	Int. globale	75,00%	75,00%	75,00%	75,00%
KPMG CONGO AAA	néant	4ème étage Immeuble Morle Cristo, Avenue Oray et Boulevard Denis Sassou Nguesso, BRAZZAVILLE	Int. globale	Int. globale	75,00%	75,00%	75,00%	75,00%
AAA MALI	néant	Hamdalye ACI 2000, 1er étage DFA Communication Rue 317 Porte 249, BAMAKO	Cédée	Int. globale		75,00%		75,00%
KPMG CENTRAL AFRIQUE	néant	Immeuble Flao, 1er étage, Face rénovation, BP4508, LIBREVILLE (Gabon)	Int. globale	Int. globale	75,00%	75,00%	75,00%	75,00%
KPMG CENTRAL AFRIQUE (y compris succursale du Tchad)	néant	Immeuble Victoria 2ème étage, 316 rue Victoria, Quartier Bonanjo, BP 5563, DOUALA (Cameroun)	Int. globale	Int. globale	75,00%	75,00%	75,00%	75,00%
KPMG CENTRAL AFRIQUE TAX	néant	Immeuble Victoria 2ème étage, 316 rue Victoria, Quartier Bonanjo, BP 5563, DOUALA (Cameroun)	Int. globale	Int. globale	75,00%	75,00%	75,00%	75,00%
KPMG SERVICES SAS	néant	Immeuble Grassfield 620 rue du gouverneur Carras, Douala Bonanjo, BP 15196 DOUALA (Cameroun)	Int. globale	Int. globale	75,00%		75,00%	
KPMG DRC SPRL	néant	Boulevard du 30 juin, Immeuble BCDC 7ème étage, Kinshasa/Combe, B.P. 7228 KINSHASA (République Démocratique du Congo)	Int. globale	Int. globale	75,00%	75,00%	75,00%	75,00%
KPMG TOGO	néant	9 avenue Sylvanus Olympio, Immeuble BTCI, B.P. 8019 LOME (Togo)	Int. globale	Int. globale	75,00%	75,00%	75,00%	75,00%
AAA BENN	néant	Lot 8-F Quartier Tokpa Hoho, COTONOU (Bénin)	Int. globale	Int. globale	75,00%	75,00%	75,00%	75,00%
KPMG SENEGAL	8N DNR 2003 8 4225	83 Boulevard de la République Immeuble Horizons BP2395 DAKAR	Int. globale	Int. globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
K CONSELS TAX AND LEGAL	8N DNR 2021 8 24021	83 Boulevard de la République Immeuble Horizons BP2395 DAKAR	Int. globale	Int. globale	97,00%	97,00%	97,00%	97,00%
SOCIETE INTERNATIONALE SERVICES	néant	Bureau B1 - Résidence El Mours - Rue du Lac Malarren - Les Berges du Lac - 1053 TUNIS (Tunisie)	Int. globale	Int. globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
PAYROLL TUNISIE	néant	Bureau B1 - Résidence El Mours - Rue du Lac Malarren - Les Berges du Lac - 1053 TUNIS (Tunisie)	Int. globale	Int. globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
ATLAS TUNISIE	néant	Bureau B1 - Résidence El Mours - Rue du Lac Malarren - Les Berges du Lac - 1053 TUNIS (Tunisie)	Int. globale	Int. globale	80,00%	80,00%	80,00%	80,00%
KPMG DIGITAL SERVICES	900 997 867	Tour ECHO, 2 Avenue Gambetta 92066 PARIS LA DEFENSE CEDEX	Int. globale	Int. globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
KPMG ESC & GS	903 309 490	Tour ECHO, 2 Avenue Gambetta 92066 PARIS LA DEFENSE CEDEX	Int. globale	Int. globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
KPMG ADVISORY	903 526 168	Tour ECHO, 2 Avenue Gambetta 92066 PARIS LA DEFENSE CEDEX	Int. globale	Int. globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
KPMG GCMS	903 527 083	Tour ECHO, 2 Avenue Gambetta 92066 PARIS LA DEFENSE CEDEX	Int. globale	Int. globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
KPMG TECH	796 780 302	9 cours André Philp 69100 VILLEURBANNE	Int. globale		100,00%		100,00%	
SILVERPROD SA	CHE-407 177 819	Boulevard de Pérolles 37, c/o Barney Associées Fribourg SA, 1700 FRIBOURG (Suisse)	Int. globale		100,00%		100,00%	
SPX		Les berges du lac 2, TUNIS (Tunisie)	Int. globale		51,00%		51,00%	

7 Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation

7.1 Référentiel comptable

Les comptes consolidés ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement ANC n°2020-01 relatifs aux comptes consolidés.

7.2 Modalités de consolidation

7.2.1 Règles et méthodes de consolidation

La consolidation est réalisée à partir des comptes arrêtés au 30 septembre 2022. Toutes les participations significatives dans lesquelles KPMG S.A. assure le contrôle exclusif, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les sociétés dans lesquelles le contrôle conjoint est exercé sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Celles dans lesquelles le groupe exerce une influence notable et détient directement ou indirectement plus de 20% du capital sont mises en équivalence.

Toutes les transactions importantes entre les sociétés consolidées sont éliminées.

L'intégration globale consiste à :

- intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels ;
- répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des autres actionnaires ou associés dits "intérêts minoritaires" ;
- éliminer les opérations en comptes entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées.

L'intégration proportionnelle consiste à :

- intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante la fraction représentative de ses intérêts dans les comptes de l'entreprise consolidée, après retraitements éventuels ; aucun intérêt minoritaire n'est donc constaté ;
- éliminer les opérations et comptes entre l'entreprise intégrée proportionnellement et les autres entreprises consolidées à hauteur du pourcentage d'intégration de l'entreprise intégrée proportionnellement.

La mise en équivalence consiste à :

- substituer à la valeur comptable des titres détenus, la quote-part des capitaux propres y compris le résultat de l'exercice déterminé d'après les règles de consolidation ;
- éliminer les profits internes intégrés entre l'entreprise mise en équivalence et les autres entreprises consolidées à hauteur du pourcentage de participation dans l'entreprise mise en équivalence.

7.2.2 Méthodes de conversion des comptes des sociétés étrangères

Les filiales de KPMG S.A. constituant des entreprises étrangères autonomes, leurs comptes ont été convertis selon la méthode du cours de clôture :

- les postes du bilan sont convertis en euros au taux de clôture ;
- les postes du compte de résultat sont convertis au taux moyen de l'exercice ;
- l'écart de conversion mis en évidence est inclus dans les capitaux propres consolidés au poste « écarts de conversion » et n'affecte pas le résultat.

7.2.3 Elimination des opérations intra-groupe

Conformément à la réglementation, les transactions entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes entre ces sociétés ont été éliminés dans les comptes consolidés.

7.2.4 Écarts d'acquisition

Conformément aux dispositions réglementaires, les écarts d'acquisition représentent la différence entre :

- le coût d'acquisition des titres de participation ;
- la quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation en juste valeur des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif immobilisé et sont amortis sur une durée reflétant, aussi raisonnablement que possible, les hypothèses retenues et les objectifs fixés lors des acquisitions. Cette durée maximale est estimée à 10 ans.

Les écarts d'acquisition négatifs sont inscrits en provisions pour risques et charges et font l'objet de reprises sur une durée évaluée de la même manière que l'écart d'acquisition positif.

7.2.5 Dates de clôture

La date de clôture des sociétés consolidées est le 30 septembre, à l'exception des sociétés dont le siège social est situé en Afrique pour lesquelles la date de clôture est le 31 décembre.

Toutes les sociétés consolidées ont effectué un exercice d'une durée de 12 mois, à l'exception de la société KPMG EuroMétropole liquidée en mars 2022 et des sociétés acquises au cours de l'exercice (KPMG Tech, SilverProd SA, SPX, Vandeveld et Associés) et de la société KPMG Services créée au cours de l'exercice.

7.3 Méthodes et règles d'évaluation

Les principes et méthodes appliqués par le groupe KPMG S.A. sont les suivants :

7.3.1 Application de méthodes non obligatoires

Le groupe applique la méthode de référence du règlement ANC n°2020-01 concernant le provisionnement des engagements de retraite et prestations assimilées (note 7.3.11).

7.3.2 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont valorisées à leur coût historique ou à la juste valeur à la date d'acquisition de la filiale qui en est propriétaire.

Les logiciels acquis immobilisés sont amortis selon leur nature sur une durée d'utilité comprise entre 3 ans et 4 ans.

Les droits de présentation de clientèle sont amortis sur la durée des avantages économiques futurs estimée à 10 ans.

Les autres éléments incorporels résultant de l'affectation des écarts d'évaluation sur les sociétés du groupe sont amortis à un taux analogue à celui des droits de présentation de clientèle.

7.3.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition sauf pour les immobilisations acquises dans le cadre de regroupement d'entreprises qui sont estimées en juste valeur sur la base d'expertise.

Les amortissements sont le plus souvent pratiqués selon le mode linéaire en fonction

de la durée de vie probable des biens concernés.

Les principales durées d'utilisation retenues sont les suivantes :

Immobilisations corporelles	Méthode	Durée d'utilité
Constructions	Linéaire	40 ans
Installations générales	Linéaire	2 à 15 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	10 ans

7.3.4 Contrats de location-financement

Aucun contrat de cette nature n'est retraité, l'impact sur les états consolidés ne présentant pas un caractère significatif.

7.3.5 Immobilisations financières

Ce poste est essentiellement constitué de dépôts et cautionnements versés n'ayant pas lieu d'être dépréciés.

Par ailleurs, il comprend des titres de participation dans des sociétés non consolidées. Ceux-ci figurent au bilan à leur coût d'acquisition.

Une provision pour dépréciation est susceptible d'être constatée lorsque la valeur d'inventaire des participations, prenant entre autres la quote-part d'actif net, devient inférieure à leur coût d'acquisition.

7.3.6 Stocks

Les stocks de fournitures de bureau n'étant pas destinés à une activité de négoce, ils figurent en charges constatées d'avance.

7.3.7 Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

7.3.8 Trésorerie et valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'achat ou de souscription, hors frais accessoires.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque le cours de bourse ou la valeur probable de réalisation sont inférieurs à la valeur d'achat.

7.3.9 Impôts sur les bénéfices

Conformément aux prescriptions du règlement CRC n°99-02, le groupe comptabilise des impôts différés en cas :

- de différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé ;
- de crédits d'impôts et de reports déficitaires.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable, en appliquant pour chaque société le taux d'impôt qui sera en vigueur pour le reversement de ces différences temporaires. Pour les sociétés françaises, le taux d'impôt différé retenu à la clôture de l'exercice 2022 s'établit à 25,83 %.

En application du règlement CRC n°99.02, les montants d'impositions différées actives et passives sont compensés pour une même entité fiscale. A ce titre, un périmètre d'intégration fiscale est en vigueur dans le groupe et les positions des sociétés appartenant à ce groupe fiscal font l'objet de compensations. Les actifs d'impôts différés sont pris en compte lorsque :

- leur récupération ne dépend pas des résultats futurs ;
- leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu dans un futur proche.

7.3.10 Provisions pour risques et charges

Compte tenu de l'activité du groupe, les provisions constatées ont pour objet de couvrir des risques ou litiges à caractère ponctuel ou latent. Ces éléments sont principalement relatifs à des litiges ponctuels.

7.3.11 Engagements de retraite et prestations assimilées

L'ensemble de ces coûts est systématiquement pris en compte dans le résultat sur la durée d'activité des salariés. Il est pour partie externalisé auprès de compagnies d'assurances, le solde étant provisionné au bilan dans la rubrique « provisions pour charges ».

L'engagement de retraite est calculé par catégorie de salariés avec des hypothèses de turnover et d'évolution des rémunérations définis par tranche d'âge et par catégorie. Il couvre le départ volontaire à la retraite à 65 ans pour la majorité des salariés (62 ans pour les associés de 57 ans et plus à la clôture de l'exercice qui peuvent bénéficier du dispositif interne Génération de valeur) et intègre un taux de charges sociales pour chaque catégorie.

Le taux d'actualisation utilisé pour le calcul des personnes partant théoriquement dans plus de 10 ans est de 2,4%. La hausse sensible des taux longs constatée depuis plusieurs mois n'a pas été prise en compte compte tenu de la part importante de l'engagement qui est externalisée dans un fonds.

7.3.12 Opérations en devises

Les transactions exprimées en devises étrangères sont converties aux cours de change en vigueur au moment de la transaction.

Lors de l'arrêté des comptes individuels, les soldes monétaires en devises sont convertis au taux de clôture. Les différences de change dégagées à cette occasion et celles réalisées lors des transactions en devises sont, le cas échéant, comptabilisées en résultat financier.

7.3.13 Distinction entre résultat exceptionnel et résultat courant

Le résultat courant est celui provenant des activités dans lesquelles l'entreprise est engagée dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités annexes qu'elle assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités normales.

Le résultat exceptionnel résulte des événements ou opérations inhabituels distincts de l'activité et qui ne sont pas censés se reproduire de manière fréquente et régulière.

7.3.14 Résultat par action

Le résultat par action correspond au résultat net consolidé – part du groupe – se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère, en circulation au cours de l'exercice.

8 Précisions sur différents postes des états financiers

Les données ci-après font partie intégrante des comptes consolidés.

8.1 Immobilisations incorporelles

Les écarts d'évaluation « clientèle » constituent l'essentiel des « autres immobilisations incorporelles ».

8.2 Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont notamment composées :

- de titres de participation non consolidés et de leurs créances rattachées ;
- de dépôts et cautionnements versés.

8.3 Ventilation des créances par échéance

L'essentiel des créances a une échéance inférieure à un an.

8.4 Capital social

Au 30 septembre 2022, le capital social se compose de 5 497 100 actions d'une valeur nominale d'un euro.

8.5 Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges se décomposent de la manière suivante :

Montants en K€	30/09/2021	Variation de périmètre	Dotations	Reprises	Ecart de conversion	30/09/2022
Provisions pour indemnités de départ à la retraite	21 432	386	4 620	(8 371)	111	18 177
Provisions pour litiges	9 614		1 494	(4 268)		6 840
Autres provisions pour risques & charges	9 471		3 120	(6 357)		6 234
Ecart d'acquisition négatifs		1 429		(1 429)		
Total	40 518	1 815	9 233	(20 426)	111	31 251

Ces provisions couvrent essentiellement les risques et charges suivants :

- les indemnités de fin de carrière qui s'élèvent à 18 177 K€ pour la partie non externalisée. Le montant externalisé se trouve augmenté, en cours d'exercice, des produits financiers qu'il génère et diminué d'une partie des indemnités versées. La baisse de la provision pour indemnités de départ en retraite tient uniquement à la variation du fonds externalisé nette des demandes de remboursement. L'engagement global de la société et la charge annuelle sont relativement constants ;
- les litiges avec nos clients et salariés pour 6 840 K€ ;
- les autres risques et charges divers (médailles du travail, contentieux avec une administration, risques sur actifs du groupe, ...) pour 6 234 K€.

8.6 Impôts différés

Les bases d'impôts différés actifs et passifs sont compensées par entité fiscale ; le solde net est présenté dans le bilan consolidé.

Les impôts différés actifs et passifs se décomposent de la façon suivante :

Montants en K€	30/09/2021	Variation impact réserves	Variation impact résultat	30/09/2022
Organic	408		(58)	350
Provision pour congés payés ancien régime				
Participation des salariés	1 905		(375)	1 530
Provision pour indemnités de départ à la retraite	4 838	111	(853)	4 097
Provisions risques et charges	(15)		15	
Annulation des amortissements dérogatoires	(313)	0	10	(303)
Déficits fiscaux			189	189
Autres différences temporaires	1 314	84	(694)	704
Total impôts différés	8 137	195	(1 766)	6 567
Dont impôt différé actif	8 137	195	(1 766)	6 567
Dont impôt différé passif	(0)		0	(0)

8.7 Emprunts et dettes financières

La ventilation par échéance des emprunts et dettes financières s'établit de la façon suivante :

Montants en K€	30/09/2021	30/09/2022	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 604	2 746	1 009	1 636	101
Dettes financières diverses	330	209	66	142	2
Concours bancaires courants	2 306	2 189	2 189		
Total emprunts et dettes financières	5 240	5 144	3 264	1 778	102

8.8 Autres dettes et comptes de régularisation

Les autres dettes ont une échéance inférieure à un an à l'exception des dettes liées au compte épargne temps et à l'effort construction pour un montant global de 9 627 K€.

Les produits constatés d'avance qui figurent au bilan pour 176 960 K€ correspondent principalement à des contrats et travaux facturés à servir.

8.9 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel se compose de la manière suivante :

Montants en K€	Exercice 2021-2022	Exercice 2020-2021
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
- Sur cession d'éléments d'actif incorporel		
- Sur cession d'éléments d'actif corporel	4 580	399
- Sur cession d'éléments d'actif financier	9 406	10 934
Autres produits exceptionnels	3 349	2 380
Reprises de provisions et transferts de charges	3 604	4 510
Total	20 939	18 222
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
- Sur cession d'éléments d'actif incorporel		
- Sur cession d'éléments d'actif corporel	(227)	(60)
- Sur cession d'éléments d'actif financier	(9 752)	(9 153)
Autres charges exceptionnelles	(4 890)	(5 331)
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions		(1 886)
Total	(14 868)	(16 430)
Résultat exceptionnel	6 071	1 793

La société a finalisé la cession d'un immeuble et enregistré l'annulation de dettes anciennes sur des engagements en Afrique francophone.

8.10 Effectif moyen

L'effectif moyen employé par les entreprises consolidées est le suivant :

	Exercice 2021-2022	Exercice 2020-2021
Effectif global	10 632	10 187

8.11 Engagements hors bilan

Les engagements donnés ou reçus par le groupe se ventilent de la manière suivante :

Catégorie d'engagement	Exercice 2021-2022	Exercice 2020-2021
Engagements donnés		
- Dette garantie par caution bancaire Fondation KPMG	0	500
- Hypothèque Immeuble Alger	2 173	2 449
Total	2 173	2 949
Engagements reçus		
- Autres créances garanties par caution bancaire	0	0
Total	0	0

9 Evénements postérieurs à la clôture

Aucun événement significatif n'est intervenu postérieurement à la clôture des comptes.

10 Information sectorielle

Le chiffre d'affaires est constitué d'honoraires pour prestations exécutées pour l'essentiel en France.

KPMG S.A.

Société d'Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes
Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance
au capital de 5 497 100 euros
Siège social : Tour Eqho – 2 avenue Gambetta
92939 Paris La Défense cedex

775 726 417 RCS NANTERRE

**RAPPORT
DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE
A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 13 DECEMBRE 2022**

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

Conformément à l'article L225-68 du Code de commerce, le Conseil de surveillance vous présente son rapport sur le gouvernement d'entreprise pour l'exercice clos le 30 septembre 2022.

1 Activité du Conseil de surveillance

Le Conseil de surveillance assure ses fonctions conformément aux dispositions légales et statutaires. Il exerce le contrôle permanent de la gestion de la société par le Directoire.

Le Conseil de surveillance s'est appuyé, dans le cadre de sa mission, sur les comités ci-après.

Le Conseil de surveillance ainsi que ses comités ont fonctionné normalement au cours de l'exercice et conformément aux dispositions légales et statutaires.

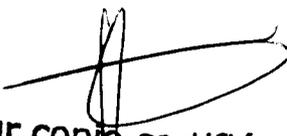
Le Conseil de surveillance s'est réuni six fois au cours de l'exercice.

Ont participé notamment, sur invitation expresse du Président du Conseil de surveillance ou de ses comités : les membres du Comité exécutif, les Commissaires aux comptes, le Directeur financier, le Directeur juridique, le Risk Management Partner, le Directeur de l'Audit interne, le Directeur des Affaires Juridiques et Sociales, le Délégué à la Protection des Données et l'Associée en charge du déploiement de SoQM.

Suivi de la mise en place du projet d'entreprise

Dans le cadre de ses fonctions de contrôle, le Conseil de surveillance s'est intéressé lors de chacune de ses réunions, à la mise en place du projet d'entreprise et au suivi de l'activité et de la rentabilité des métiers (Audit, Advisory, Expertise Comptable).

Il s'est en particulier attaché à identifier les événements marquants au cours de chaque trimestre, à revoir les situations trimestrielles ou semestrielles


**Pour copie certifiée
conforme**

correspondantes, ainsi que les travaux du Comité d'audit qui s'est réuni à plusieurs reprises au cours de l'exercice, notamment en ce qui concerne l'arrêté des comptes (sociaux et consolidés) au 30 septembre 2022.

Activité du Comité d'audit

Le Conseil de surveillance s'est appuyé dans ses travaux sur un seul comité, à savoir le Comité d'audit. Distinct du Conseil dans son fonctionnement, ce comité est chargé de préparer les travaux du Conseil et de formuler tous avis et recommandations dans son domaine d'intervention.

Il a par ailleurs été décidé de créer un sous-comité au Comité d'audit conformément aux obligations imposées par la norme ISQM1, dont le rôle est d'alerter le Conseil de surveillance si des décisions particulières doivent être prises concernant l'application de cette norme.

Le Comité d'audit s'inscrit dans le fonctionnement de la gouvernance du cabinet, notamment :

- en appréciant les processus d'identification des risques et les procédures mises en place pour les maîtriser ainsi que, plus généralement, celles relatives au contrôle interne,
- en s'assurant que toutes les actions sont engagées pour disposer d'une information financière de qualité,
- en informant et éclairant le Conseil de surveillance.

Le Comité d'audit est un lieu d'échanges entre ses membres et les responsables de l'information financière : direction financière, audit interne, commissaires aux comptes.

Dans l'exercice de ses missions, le Comité se limite au suivi de la gestion des risques et des contrôles, à l'exclusion de toute immixtion dans la gestion du Cabinet.

Le Comité d'audit est plus particulièrement chargé de s'assurer de la pertinence et de la permanence des méthodes comptables adoptées pour l'établissement des comptes annuels et de vérifier la fiabilité des procédures de collecte et de contrôle des informations. Son règlement intérieur a été approuvé par le Conseil de surveillance du 12 juin 2007 et la charte de l'audit interne a été validée lors de sa séance du 19 mars 2019.

Le règlement intérieur du Comité d'audit a été modifié afin de créer et de définir les attributions du sous-comité (« *SoQM oversight committee* »). Les modifications correspondantes ont été approuvées par le Conseil de surveillance lors de sa réunion du 24 mai 2022.

Dans le cadre de ses travaux relatifs à l'exercice écoulé, le Comité d'audit s'est réuni à quatre reprises, et a examiné :

- les situations intermédiaires trimestrielles, la présentation des comptes au 30 juin 2022 et l'arrêté des comptes au 30 septembre 2022,
- la synthèse des travaux de l'audit interne (missions en cours et missions envisagées jusqu'en 2024), lesquels ont notamment porté sur l'audit des assurances RCP et cyber, les audits effectués en matière de reconnaissance du revenu, l'audit de KPMG Algérie Spa, l'audit des frais remboursés aux collaborateurs, les éléments clefs des contrôles Sapin II, l'appréciation de la conformité au devoir de vigilance et l'audit de Carewan by KPMG,
- la conformité de la société au Règlement général sur la protection des données (RGPD),
- la présentation des litiges en cours durant l'exercice écoulé,
- les travaux des commissaires aux comptes et les conclusions de leur mission,
- la présentation des modifications du règlement intérieur nécessaires afin de créer un sous-comité en charge du suivi du déploiement par la société du système de gestion de la qualité (*System of Quality Management, SoQM*),
- les modalités de renouvellement des mandats des commissaires aux comptes.

Le sous-comité du Comité d'audit s'est réuni une fois et a examiné l'état d'avancement de SoQM au titre de l'exercice 2022 sur la base d'un compte-rendu à fin août 2022.

2 Rapport du Conseil de surveillance pour l'exercice clos le 30 septembre 2022

Le Président et le Vice-président ont été tenus régulièrement informés par le Directoire de toutes les questions importantes concernant le Cabinet au cours de l'exercice.

Le Conseil de surveillance a notamment examiné :

- les comptes annuels et les comptes consolidés arrêtés au 30 septembre 2022,
- le rapport de gestion du Directoire,
- l'ordre du jour et le projet de résolutions de l'Assemblée générale mixte des actionnaires du 13 décembre 2022, en particulier les résolutions relatives au passage de société anonyme à directoire / conseil de surveillance à une société anonyme à conseil d'administration ;
- le projet de statuts sous forme de société anonyme à conseil d'administration.

Le Conseil de surveillance n'a pas de remarque particulière à formuler sur les documents qui lui ont été soumis et les résultats de l'exercice clos le 30 septembre 2022 et vous invite, par conséquent, à approuver les comptes ainsi que les résolutions proposées.

Le Conseil de surveillance exprime ses remerciements au Directoire et à l'ensemble du personnel pour le travail et les efforts réalisés au cours de l'exercice écoulé.

3 Liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chaque mandataire social durant l'exercice

MEMBRES DU DIRECTOIRE	
Mandataire social	
Entité, Forme juridique	Fonctions exercées au cours de l'exercice clos le 30/09/2022
Marie Guillemot	
KPMG S.A., société anonyme	Présidente du Directoire
KPMG Associés, société anonyme	Présidente du Directoire
KPMG Audit EST, S.A.S.	Présidente (jusqu'à la date de TUP à KPMG S.A.)
KPMG Audit FS I, S.A.S.	Présidente
KPMG Audit ID, S.A.S.	Présidente (jusqu'à la date de TUP à KPMG S.A.)
KPMG Audit IS, S.A.S.	Présidente
KPMG Audit NORD, S.A.S.	Présidente
KPMG Audit OUEST, S.A.S.	Présidente
KPMG Audit PARIS ET CENTRE, S.A.S.	Présidente (jusqu'à la date de TUP à KPMG S.A.)
KPMG Audit RHONE ALPES AUVERGNE, S.A.S.	Présidente
KPMG Audit SUD-EST, S.A.S.	Présidente
KPMG Audit SUD-OUEST, S.A.S.	Présidente (jusqu'à la date de TUP à KPMG S.A.)
Fondation d'entreprise KPMG France	Présidente (jusqu'à la date de dissolution de la Fondation)
KPMG Fiduciaire de France, S.A.R.L.	Gérante
KPMG Avocats, SELAS	Membre du Comité de Direction
KPMG Interprofessions, SPFPL	Directeur général et Membre du Comité de Direction
KPMG ESC & GS, S.A.S.	Présidente
KPMG Advisory, S.A.S.	Présidente
KPMG GCMS, S.A.S.	Présidente

Jérôme Kieffer

KPMG S.A., société anonyme	Directeur général et Membre du Directoire
KPMG Associés, société anonyme	Directeur général et Membre du Directoire
KPMG Academy, association	Président du Conseil d'administration
KPMG Expertise et Conseil, S.A.S.	Président
KPMG ESC & GS, S.A.S.	Directeur général (depuis le 21 février 2022)

Axel Rebaudières

KPMG S.A., société anonyme	Directeur général et Membre du Directoire
KPMG Associés, société anonyme	Directeur général et Membre du Directoire
KPMG Digital Services, S.A.S.	Président
SCI KPMG E3, société civile immobilière	Gérant
Vergniaud, S.A.S.U.	Président
KPMG Afrique Holding, S.A.S	Président (depuis le 14 février 2022)
FRL Tax & Advisory, S.A.S.U. (Société immatriculée au Maroc)	Représentant personne physique de KPMG S.A., Président
Silverprod SA, société anonyme	Président du Conseil d'administration (depuis le 1 ^{er} juin 2022)
MAPP, S.A.S.	Président

MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Mandataire social

Entité, Forme juridique

Fonctions exercées au cours de l'exercice
clos le 30/09/2022

Wilfrid Lauriano do Rego

KPMG S.A., société anonyme	Président du Conseil de surveillance
KPMG Associés, société anonyme	Président du Conseil de surveillance
FONDEM (Fondation Energies pour le Monde), association	Membre du Conseil de surveillance
Groupe DUVAL, S.A.S.	Membre du Conseil Stratégique Afrique (ne faisant partie du Conseil d'Administration)
NetZero, S.A.S.	Membre du Conseil d'administration

Béatrice Charlas

KPMG S.A., société anonyme	Vice-présidente du Conseil de surveillance
KPMG Associés, société anonyme	Vice-présidente du Conseil de surveillance

Vincent de Becquevort

KPMG S.A., société anonyme	Membre du Conseil de surveillance
KPMG Associés, société anonyme	Membre du Conseil de surveillance

Béatrice de Blauwe

KPMG S.A., société anonyme	Membre du Conseil de surveillance
KPMG Associés, société anonyme	Membre du Conseil de surveillance
SALUSTRO REYDEL, S.A.S.	Présidente
Chamalau, Société Civile	Gérante

Christophe Bergerot

KPMG S.A., société anonyme	Membre du Conseil de surveillance
KPMG Associés, société anonyme	Membre du Conseil de surveillance
Villa Anna, Société Civile Immobilière	Gérant
A.M.C., Société Civile Immobilière	Gérant

Caroline Bruno Diaz	
KPMG S.A., société anonyme	Membre du Conseil de surveillance
KPMG Associés, société anonyme	Membre du Conseil de surveillance
François Lambert	
KPMG S.A., société anonyme	Membre du Conseil de surveillance
KPMG Associés, société anonyme	Membre du Conseil de surveillance
Cécile Lamoureux Decourtray	
KPMG S.A., société anonyme	Membre du Conseil de surveillance
KPMG Associés, société anonyme	Membre du Conseil de surveillance
Sara Righenzi de Villers	
KPMG S.A., société anonyme	Membre du Conseil de surveillance
KPMG Associés, société anonyme	Membre du Conseil de surveillance
Guillaume des Rotours	
KPMG S.A., société anonyme	Membre du Conseil de surveillance
KPMG Associés, société anonyme	Membre du Conseil de surveillance
SCI Grand Calin, Société Civile Immobilière	Gérant

Philippe Lanternier

KPMG S.A., société anonyme	Membre du Conseil de surveillance
KPMG Associés, société anonyme	Membre du Conseil de surveillance
Fondation pour les Mouvements Historiques	Administrateur / Trésorier
Saint-Cloud-Country-Club SA	Administrateur
SCI Tingry, Société Civile Immobilière	Gérant
Microwave Vision Group (MVG)	Administrateur
Foncière Centre Ville	Directeur général
SC Parc de la Motte aux Chauff, Société Civile	Gérant
SCI Leiger, Société Civile Immobilière	Gérant
SCI Le Mont Grive, Société Civile Immobilière	Gérant
Tasc Invest	Président
Tasc Equity, SPRL	Gérant
SC Tasc Grive, Société Civile	Gérant
SCI Restaurant de l'Aiguille Grive, Société Civile Immobilière	Gérant
Chalets-Hôtel Aiguille Grive, S.A.S.	Président

Jean Laurent-Bellue

KPMG S.A., société anonyme	Membre du Conseil de surveillance
KPMG Associés, société anonyme	Membre du Conseil de surveillance
Edmond de Rothschild Holding S.A., société anonyme	Administrateur
Edmond de Rothschild (Suisse) S.A., société anonyme	Administrateur
HBER, Holding Benjamin & Edmond de Rothschild- Pregny S.A., société anonyme	Administrateur
EdR S.A., Edmond de Rothschild S.A., société anonyme	Administrateur
Edmond de Rothschild (France), société anonyme	Vice-président du Conseil de surveillance
Edmond de Rothschild (Monaco)	Vice-président du Conseil d'administration
Rotomobil S.A.	Administrateur
Fonds Addict Aide, association	Administrateur

Corinne Germane	
KPMG S.A., société anonyme	Membre du Conseil de surveillance représentant des salariés
Yannick Legout	
KPMG S.A., société anonyme	Membre du Conseil de surveillance représentant des salariés
SCI RUE COURLOISON, Société Civile Immobilière	Gérant

4 Conventions visées à l'article L225-37-4 2° du Code de commerce

Néant

5 Délégations visées à l'article L225-37-4 3° du Code de commerce

Néant

6 Restrictions en matière de levée et/ou vente de stock-options et actions gratuites éventuellement attribuées aux mandataires sociaux

Non applicable

Le Président du Conseil de surveillance
Wilfrid Lauriano Do Rego



Florent BURTIN

Commissaire aux Comptes

KPMG SA

Société par actions au capital de 5 497 100 Euros

Nanterre B 775 726 417

Tour Eqho - 2 avenue Gambetta

92066 Paris La Défense Cedex

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES
EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2022**

Florent BURTIN

26/28, rue Marius AUFAN

92300 LEVALLOIS PERRET

Florent BURTIN

Commissaire aux Comptes

KPMG SA

Tour Eqho - 2 avenue Gambetta

92066 Paris La Défense Cedex

A l'Assemblée générale

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par l'Assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes consolidés de la société KPMG SA relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de cet exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er octobre 2021 à la date d'émission de mon rapport.



Florent BURTIN

Commissaire aux Comptes

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Droits de présentation de clientèle

Les droits de présentation de clientèle sont amortis sur la durée des avantages économiques futurs estimée à 10 ans comme indiqué dans la note 7.3.2 de l'annexe.

Dans le cadre de mon appréciation des règles et principes comptables suivis par votre groupe j'ai vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe des comptes consolidés et je me suis assuré de leur correcte application.

Créances clients

Les créances clients et comptes rattachés, dont le montant net est de 478 920 milliers d'euros au 30 septembre 2022 sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable tel que mentionné dans la note 7.3.7 de l'annexe.

Sur la base des informations qui m'ont été communiquées, mes travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'inventaire.

Vérifications spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Directoire.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Florent BURTIN

Commissaire aux Comptes

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne

Florent BURTIN

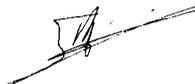
Commissaire aux Comptes

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- Concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Paris et Levallois-Perret, le 24/11/2022

Le Commissaire aux Comptes

Signé électroniquement le 25/11/2022 par
Florent Burtin



Commissaire aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de
Versailles



KPMG S.A.

Comptes consolidés
Exercice clos le 30 septembre 2022

(Chiffres en milliers d'euros)

KPMG S.A.
Novembre 2022
Ce rapport contient 20 pages
Comptes consolidés – 30/09/2022

Table des matières

Etats financiers consolidés

1	Bilan consolidé	1
2	Compte de résultat consolidé	2
3	Tableau des flux de trésorerie	3
4	Variation des capitaux propres – Part du groupe et intérêts minoritaires	4
5	Evénements principaux de l'exercice	5
6	Périmètre de consolidation	6
6.1	Liste des sociétés consolidées	6
7	Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation	8
7.1	Référentiel comptable	8
7.2	Modalités de consolidation	8
7.2.1	Règles et méthodes de consolidation	8
7.2.2	Méthodes de conversion des comptes des sociétés étrangères	9
7.2.3	Elimination des opérations intra-groupe	9
7.2.4	Écarts d'acquisition	9
7.2.5	Dates de clôture	9
7.3	Méthodes et règles d'évaluation	10
7.3.1	Application de méthodes non obligatoires	10
7.3.2	Immobilisations incorporelles	10
7.3.3	Immobilisations corporelles	10
7.3.4	Contrats de location-financement	10
7.3.5	Immobilisations financières	11
7.3.6	Stocks	11
7.3.7	Créances et dettes	11
7.3.8	Trésorerie et valeurs mobilières de placement	11
7.3.9	Impôts sur les bénéfices	11
7.3.10	Provisions pour risques et charges	12
7.3.11	Engagements de retraite et prestations assimilées	12
7.3.12	Opérations en devises	12



7.3.13	Distinction entre résultat exceptionnel et résultat courant	12
7.3.14	Résultat par action	12
8	Précisions sur différents postes des états financiers	13
8.1	Immobilisations incorporelles	13
8.2	Immobilisations financières	13
8.3	Ventilation des créances par échéance	13
8.4	Capital social	13
8.5	Provisions pour risques et charges	14
8.6	Impôts différés	14
8.7	Emprunts et dettes financières	15
8.8	Autres dettes et comptes de régularisation	15
8.9	Résultat exceptionnel	16
8.10	Effectif moyen	17
8.11	Engagements hors bilan	17
9	Evénements postérieurs à la clôture	17
10	Information sectorielle	17

Tous les montants sont exprimés en milliers d'euros.

1 Bilan consolidé

Actif	Note n°	30/09/2022	30/09/2021
Actif immobilisé		131 977	111 454
Ecarts d'acquisition			
Immobilisations incorporelles	8.1	46 197	27 666
Immobilisations corporelles		55 871	58 152
Immobilisations financières	8.2	29 909	25 637
Actif circulant		626 121	589 370
Clients et comptes rattachés	8.3	478 920	424 438
Autres créances et comptes de régularisation		71 385	71 217
Valeurs mobilières de placement		2 262	4 220
Disponibilités		73 554	89 495
Total de l'actif		758 098	700 824

Passif	Note n°	30/09/2022	30/09/2021
Capitaux propres totaux :		66 438	62 912
Capitaux propres (part du groupe)		63 381	61 685
Capital	8.4	5 497	5 497
Primes		7 686	7 686
Réserves consolidées		33 330	31 745
Résultat consolidé		16 868	16 757
Intérêts minoritaires		3 056	1 226
Provisions pour risques et charges	8.5	31 251	40 518
Dettes :		660 410	597 395
Emprunts et dettes financières	8.7	5 144	5 240
Fournisseurs et comptes rattachés	8.8	78 324	79 035
Autres dettes et comptes de régularisation		576 942	513 120
Total du passif		758 098	700 824

2 Compte de résultat consolidé

Montants en KC	Note n°	Exercice 2021-2022	Exercice 2020-2021
Chiffre d'affaires		1 276 272	1 194 394
Autres produits d'exploitation		36 832	30 312
Achats consommés		(360 866)	(301 380)
Charges de personnel		(879 435)	(836 173)
Autres charges d'exploitation		(1 995)	(3 787)
Impôts et taxes		(42 530)	(42 479)
Dotations / reprises aux amortissements et aux provisions		(15 583)	(19 501)
Résultat d'exploitation		12 695	21 386
Charges et produits financiers		3 196	(973)
Résultat courant des entreprises Intégrées		15 891	20 413
Charges et produits exceptionnels	8.9	6 071	1 793
Impôts sur les résultats		(5 897)	(6 471)
Résultat net des entreprises Intégrées		16 066	15 734
QP résultat des sociétés mises en équivalence			1 835
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition		1 328	(388)
Résultat net de l'ensemble consolidé		17 394	17 181
Intérêts minoritaires		(525)	(424)
Résultat net (part du groupe)		16 868	16 757
Résultat par action		3,07 €	3,05 €

3 Tableau des flux de trésorerie

Montants en KC	Exercice 2021-2022	Exercice 2020-2021
Flux de trésorerie liés à l'activité		
Résultat net des sociétés Intégrées	17 394	17 181
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
- Amortissements et provisions	10 259	16 730
- Variation des impôts différés	1 766	(125)
- Plus ou moins values de cession	(803)	(2 962)
- Elimination de la quote-part de résultat des mises en équivalence		(1 835)
Marge brute d'autofinancement des sociétés Intégrées	28 615	28 989
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	(5 736)	19 535
Flux net de trésorerie généré par l'activité	22 879	48 525
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		
Acquisition d'immobilisations	(31 158)	(33 661)
Cession d'immobilisations	15 658	5 757
Incidence des variations de périmètre	(9 182)	2 525
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(24 682)	(25 379)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement		
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(15 502)	(7 971)
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	(26)	(43)
Augmentations de capital en numéraire	(0)	
Emissions d'emprunts	425	655
Remboursements d'emprunts	(855)	(232)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	(15 958)	(7 591)
Incidence des variations de cours des devises	(20)	(5)
Variation de trésorerie	(17 782)	15 550
Trésorerie d'ouverture	91 408	75 858
Trésorerie de clôture	73 627	91 408

4 Variation des capitaux propres – Part du groupe et intérêts minoritaires

Montants en K€	Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Total capitaux propres - part du groupe	Total intérêts minoritaires
Situation à la clôture au 30/09/2020	5 497	7 686	38 899	1 000	53 082	464
Affectation résultat consolidé de l'exercice N-1			1 000	(1 000)		
Résultat consolidé de l'exercice N				16 757	16 757	424
Distributions de dividendes			(7 970)		(7 970)	(43)
Variations des écarts de conversion			(184)		(184)	(7)
Variations de périmètre						388
Autres variations			(0)		(0)	
Situation à la clôture au 30/09/2021	5 497	7 686	31 745	16 757	61 685	1 226
Affectation résultat consolidé de l'exercice N-1			16 757	(16 757)		
Résultat consolidé de l'exercice N				16 868	16 868	525
Distributions de dividendes			(15 502)		(15 502)	(26)
Variations des écarts de conversion			330		330	(30)
Variations de périmètre						1 361
Autres variations			(0)		(0)	
Situation à la clôture au 30/09/2022	5 497	7 686	33 330	16 868	63 381	3 056



5 Événements principaux de l'exercice

Conformément au plan de la mandature du nouveau directoire, KPMG Associés, la société mère de KPMG S.A. a adopté le statut d'entreprise à mission dont les principes s'appliquent à la société ; KPMG S.A. a également renforcé son pôle Connected Tech en intégrant le groupe Silverprod rebaptisé KPMG Tech.

L'augmentation du résultat financier tient à l'effet favorable de la hausse de l'USD sur des actifs du groupe dans cette devise.

Le groupe a finalisé la cession d'un immeuble entamée en 2020, les élections municipales de 2021 ayant ensuite remis en cause le projet initial de l'acquéreur. A cette plus-value de cession s'est ajoutée l'annulation de dettes liées à des engagements sur les actifs du groupe en Afrique francophone. Ces deux opérations constituent l'essentiel du résultat exceptionnel de l'exercice.

6 Périmètre de consolidation

6.1 Liste des sociétés consolidées

Les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont présentées ci-dessous :

Sociétés	N. Siren	Siège social	Méthode de conso.		contrôle		intérêt	
			2021-2022	2020-2021	2021-2022	2020-2021	2021-2022	2020-2021
KPMG S.A.	775 728 417	Tour ECHO, 2 Avenue Gambetta 92066 PARIS LA DEFENSE CEDEX	Société mère	Société mère	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
KPMG EUROMETROPOLE	BE0433055312	Rue du Trône 60 1050 BRUXELLES (Belgique)	Liquidée	Mise en équival.	49,60%	49,60%	49,60%	49,60%
KPMG EXPERTISE ET CONSEIL	429 012 230	Tour ECHO, 2 Avenue Gambetta 92066 PARIS LA DEFENSE CEDEX	Int. globale	Int. globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
KPMG ALGERIE	02 81 83 09	Lot N°94, Zone d'affaires Bab Ezzouar, ALGER (Algérie)	Int. globale	Int. globale	97,93%	97,93%	97,93%	97,93%
KPMG FIDUCIAIRE DE FRANCE	397 970 021	Tour ECHO, 2 Avenue Gambetta 92066 PARIS LA DEFENSE CEDEX	Int. globale	Int. globale	99,80%	99,80%	99,80%	99,80%
SCIFIDU NANCY	783 330 491	10 route de l'aviation 54600 VILLERS LES NANCY	Int. proport.	Int. proport.	50,00%	50,00%	50,00%	50,00%
SCIKPMG E3	429 455 959	2 rue Pierre Simon de Laplace 57070 METZ	Int. globale	Int. globale	75,00%	75,00%	75,00%	75,00%
SALUSTRO REYDEL	652 044 371	Tour ECHO, 2 Avenue Gambetta 92066 PARIS LA DEFENSE CEDEX	Int. globale	Int. globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
GROUPE ENEIS	480 114 362	2 boulevard Saint Martin 75010 PARIS	Int. globale	Int. globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
ATFORD CONSULTING	502 376 700	Tour ECHO, 2 Avenue Gambetta 92066 PARIS LA DEFENSE CEDEX	Fusionnée	Int. globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
MICROECONOMIE APPLIQUEE	500 710 363	2 square de l'Opéra - Louis Jouvet 75009 PARIS	Int. globale	Int. globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
CAREWAN	451 382 885	38 rue de Liège - 75008 PARIS	Int. globale	Int. globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
KPMG CORPORATE FINANCE	330 110 917	Tour ECHO, 2 Avenue Gambetta 92066 PARIS LA DEFENSE CEDEX	Int. globale	Int. globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
KPMG CORPORATE FINANCE REAL ESTATE	498 351 295	Tour ECHO, 2 Avenue Gambetta 92066 PARIS LA DEFENSE CEDEX	Int. globale	Int. globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
KPMG AUDIT FS I	512 802 596	Tour ECHO, 2 Avenue Gambetta 92066 PARIS LA DEFENSE CEDEX	Int. globale	Int. globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
KPMG AUDIT ID	512 802 489	Tour ECHO, 2 Avenue Gambetta 92066 PARIS LA DEFENSE CEDEX	Int. globale	Int. globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
KPMG AUDIT IS	512 802 653	Tour ECHO, 2 Avenue Gambetta 92066 PARIS LA DEFENSE CEDEX	Int. globale	Int. globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
KPMG AUDIT NORD	512 773 656	36 rue Eugène Jacquet - Campus d'entreprises et cités 59705 MARCQ EN BAROEUL	Int. globale	Int. globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
KPMG AUDIT RHONE ALPES	512 802 828	51 rue de Saint Cyr 69009 LYON	Int. globale	Int. globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
KPMG AUDIT SUD EST	512 802 729	480 avenue du Prado 13289 MARSEILLE	Int. globale	Int. globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
KPMG AUDIT EST	512 802 695	9 avenue de l'Europe 67300 SCHILTIGHEIM	Int. globale	Int. globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
KPMG AUDIT OUEST	512 802 547	7 boulevard Einstein 44311 NANTES	Int. globale	Int. globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
KPMG AUDIT PARIS ET CENTRE	512 612 391	Tour ECHO, 2 Avenue Gambetta 92066 PARIS LA DEFENSE CEDEX	Int. globale	Int. globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%



KPMG S.A.
Comptes consolidés
Exercice clos le 30 septembre 2022

Sociétés	N° Siren	Siège social	Méthode	Méthode	%	%	%	%
			de conso.	de conso.	contrôle	contrôle	interet	interet
			2021-2022	2020-2021	2021-2022	2020-2021	2021-2022	2020-2021
KPMG AUDIT SUD OUEST	512 802 588	224 Rue Carmin 31078 LABEGE	Int. globale	Int. globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
KPMG CÔTE D'IVOIRE - AUDITEURS ASSOCIES EN AFRIQUE	néant	Abidjan Plateau, avenue Nogues, Immeuble Woodin Center, 01 B.P. 3172 ABIDJAN 01 (Côte d'Ivoire)	Int. globale	Int. globale	75,00%	75,00%	75,00%	75,00%
KPMG CONGO AAA	néant	4ème étage Immeuble Monte Cristo, Avenue Oray et Boulevard Denis Sassou Nguesso, BRAZZAVILLE	Int. globale	Int. globale	75,00%	75,00%	75,00%	75,00%
AAA MALI	néant	Hamdallaye ACI 2000, 1er étage DFA Communication Rue 317 Paris 249, BAMAKO	Cédée	Int. globale		75,00%		75,00%
KPMG CENTRAL AFRIQUE	néant	Immeuble Filso, 1er étage, Face rénovation, BP4668, LIBREVILLE (Gabon)	Int. globale	Int. globale	75,00%	75,00%	75,00%	75,00%
KPMG CENTRAL AFRIQUE (y compris succursale du Tchad)	néant	Immeuble Victoria 2ème étage, 316 rue Victoria, Quartier Bonanjo, BP 5563, DOUALA (Cameroun)	Int. globale	Int. globale	75,00%	75,00%	75,00%	75,00%
KPMG CENTRAL AFRIQUE TAX	néant	Immeuble Victoria 2ème étage, 316 rue Victoria, Quartier Bonanjo, BP 5563, DOUALA (Cameroun)	Int. globale	Int. globale	75,00%	75,00%	75,00%	75,00%
KPMG SERVICES SAS	néant	Immeuble Grassfield 620 rue du gouverneur Carras, Douala Bonanjo, BP 15198 DOUALA (Cameroun)	Int. globale	Int. globale	75,00%		75,00%	
KPMG DRC SPRL	néant	Boulevard du 30 juin, Immeuble BCDC 7ème étage, Kinshasa/Gombe, B.P. 7228 KINSHASA (République Démocratique du Congo)	Int. globale	Int. globale	75,00%	75,00%	75,00%	75,00%
KPMG TOGO	néant	9 avenue Sylvanus Olympio, Immeuble BTCI, B.P. 6019 LOME (Togo)	Int. globale	Int. globale	75,00%	75,00%	75,00%	75,00%
AAA BENIN	néant	Lot 6-F Quartier Tokpa Hofo, COTONOU (Bénin)	Int. globale	Int. globale	75,00%	75,00%	75,00%	75,00%
KPMG SENEGAL	SNDKR 2003 8 4225	83 Boulevard de la République Immeuble Horizon BP2395 DAKAR	Int. globale	Int. globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
K CONSELS TAX AND LEGAL	SNDKR 2021 8 24021	83 Boulevard de la République Immeuble Horizon BP2395 DAKAR	Int. globale	Int. globale	97,00%	97,00%	97,00%	97,00%
SOCIETE INTERNATIONAL SERVICES	néant	Bureau B1 - Résidence El Mouna - Rue du Lac Melaren - Les Berges du Lac - 1053 TUNIS (Tunisie)	Int. globale	Int. globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
PAYROLL TUNISIE	néant	Bureau B1 - Résidence El Mouna - Rue du Lac Melaren - Les Berges du Lac - 1053 TUNIS (Tunisie)	Int. globale	Int. globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
ATLAS TUNISIE	néant	Bureau B1 - Résidence El Mouna - Rue du Lac Melaren - Les Berges du Lac - 1053 TUNIS (Tunisie)	Int. globale	Int. globale	80,00%	80,00%	80,00%	80,00%
KPMG DIGITAL SERVICES	900 997 867	Tour Egho, 2 Avenue Gambetta 92068 PARIS LA DEFENSE CEDEX	Int. globale	Int. globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
KPMG ESC & GS	903 309 490	Tour Egho, 2 Avenue Gambetta 92068 PARIS LA DEFENSE CEDEX	Int. globale	Int. globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
KPMG ADVISORY	903 526 168	Tour Egho, 2 Avenue Gambetta 92068 PARIS LA DEFENSE CEDEX	Int. globale	Int. globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
KPMG GCMS	903 527 083	Tour Egho, 2 Avenue Gambetta 92068 PARIS LA DEFENSE CEDEX	Int. globale	Int. globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
KPMG TECH	796 780 302	9 cours André Philip 69100 VILLEURBANNE	Int. globale		100,00%		100,00%	
SILVERPROD SA	CHE-407 177 819	Boulevard de Pérolles 37, c/o Bernay Associées Fribourg SA, 1700 FRIBOURG (Suisse)	Int. globale		100,00%		100,00%	
SPX		Les berges du lac 2, TUNIS (Tunisie)	Int. globale		51,00%		51,00%	

7 Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation

7.1 Référentiel comptable

Les comptes consolidés ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement ANC n°2020-01 relatifs aux comptes consolidés.

7.2 Modalités de consolidation

7.2.1 Règles et méthodes de consolidation

La consolidation est réalisée à partir des comptes arrêtés au 30 septembre 2022. Toutes les participations significatives dans lesquelles KPMG S.A. assure le contrôle exclusif, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les sociétés dans lesquelles le contrôle conjoint est exercé sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Celles dans lesquelles le groupe exerce une influence notable et détient directement ou indirectement plus de 20% du capital sont mises en équivalence.

Toutes les transactions importantes entre les sociétés consolidées sont éliminées.

L'intégration globale consiste à :

- intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels ;
- répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des autres actionnaires ou associés dits "intérêts minoritaires" ;
- éliminer les opérations en comptes entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées.

L'intégration proportionnelle consiste à :

- intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante la fraction représentative de ses intérêts dans les comptes de l'entreprise consolidée, après retraitements éventuels ; aucun intérêt minoritaire n'est donc constaté ;
- éliminer les opérations et comptes entre l'entreprise intégrée proportionnellement et les autres entreprises consolidées à hauteur du pourcentage d'intégration de l'entreprise intégrée proportionnellement.

La mise en équivalence consiste à :

- substituer à la valeur comptable des titres détenus, la quote-part des capitaux propres y compris le résultat de l'exercice déterminé d'après les règles de consolidation ;
- éliminer les profits internes intégrés entre l'entreprise mise en équivalence et les autres entreprises consolidées à hauteur du pourcentage de participation dans l'entreprise mise en équivalence.

7.2.2 Méthodes de conversion des comptes des sociétés étrangères

Les filiales de KPMG S.A. constituant des entreprises étrangères autonomes, leurs comptes ont été convertis selon la méthode du cours de clôture :

- les postes du bilan sont convertis en euros au taux de clôture ;
- les postes du compte de résultat sont convertis au taux moyen de l'exercice ;
- l'écart de conversion mis en évidence est inclus dans les capitaux propres consolidés au poste « écarts de conversion » et n'affecte pas le résultat.

7.2.3 Elimination des opérations intra-groupe

Conformément à la réglementation, les transactions entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes entre ces sociétés ont été éliminés dans les comptes consolidés.

7.2.4 Écarts d'acquisition

Conformément aux dispositions réglementaires, les écarts d'acquisition représentent la différence entre :

- le coût d'acquisition des titres de participation ;
- la quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation en juste valeur des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif immobilisé et sont amortis sur une durée reflétant, aussi raisonnablement que possible, les hypothèses retenues et les objectifs fixés lors des acquisitions. Cette durée maximale est estimée à 10 ans.

Les écarts d'acquisition négatifs sont inscrits en provisions pour risques et charges et font l'objet de reprises sur une durée évaluée de la même manière que l'écart d'acquisition positif.

7.2.5 Dates de clôture

La date de clôture des sociétés consolidées est le 30 septembre, à l'exception des sociétés dont le siège social est situé en Afrique pour lesquelles la date de clôture est le 31 décembre.

Toutes les sociétés consolidées ont effectué un exercice d'une durée de 12 mois, à l'exception de la société KPMG EuroMétropole liquidée en mars 2022 et des sociétés acquises au cours de l'exercice (KPMG Tech, SilverProd SA, SPX, Vandevelde et Associés) et de la société KPMG Services créée au cours de l'exercice.

7.3 Méthodes et règles d'évaluation

Les principes et méthodes appliqués par le groupe KPMG S.A. sont les suivants :

7.3.1 Application de méthodes non obligatoires

Le groupe applique la méthode de référence du règlement ANC n°2020-01 concernant le provisionnement des engagements de retraite et prestations assimilées (note 7.3.11).

7.3.2 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont valorisées à leur coût historique ou à la juste valeur à la date d'acquisition de la filiale qui en est propriétaire.

Les logiciels acquis immobilisés sont amortis selon leur nature sur une durée d'utilité comprise entre 3 ans et 4 ans.

Les droits de présentation de clientèle sont amortis sur la durée des avantages économiques futurs estimée à 10 ans.

Les autres éléments incorporels résultant de l'affectation des écarts d'évaluation sur les sociétés du groupe sont amortis à un taux analogue à celui des droits de présentation de clientèle.

7.3.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition sauf pour les immobilisations acquises dans le cadre de regroupement d'entreprises qui sont estimées en juste valeur sur la base d'expertise.

Les amortissements sont le plus souvent pratiqués selon le mode linéaire en fonction

de la durée de vie probable des biens concernés.

Les principales durées d'utilisation retenues sont les suivantes :

Immobilisations corporelles	Méthode	Durée d'utilité
Constructions	Linéaire	40 ans
Installations générales	Linéaire	2 à 15 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	10 ans

7.3.4 Contrats de location-financement

Aucun contrat de cette nature n'est retraité, l'impact sur les états consolidés ne présentant pas un caractère significatif.

7.3.5 Immobilisations financières

Ce poste est essentiellement constitué de dépôts et cautionnements versés n'ayant pas lieu d'être dépréciés.

Par ailleurs, il comprend des titres de participation dans des sociétés non consolidées. Ceux-ci figurent au bilan à leur coût d'acquisition.

Une provision pour dépréciation est susceptible d'être constatée lorsque la valeur d'inventaire des participations, prenant entre autres la quote-part d'actif net, devient inférieure à leur coût d'acquisition.

7.3.6 Stocks

Les stocks de fournitures de bureau n'étant pas destinés à une activité de négoce, ils figurent en charges constatées d'avance.

7.3.7 Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

7.3.8 Trésorerie et valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'achat ou de souscription, hors frais accessoires.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque le cours de bourse ou la valeur probable de réalisation sont inférieurs à la valeur d'achat.

7.3.9 Impôts sur les bénéfices

Conformément aux prescriptions du règlement CRC n°99-02, le groupe comptabilise des impôts différés en cas :

- de différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé ;
- de crédits d'impôts et de reports déficitaires.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable, en appliquant pour chaque société le taux d'impôt qui sera en vigueur pour le reversement de ces différences temporaires. Pour les sociétés françaises, le taux d'impôt différé retenu à la clôture de l'exercice 2022 s'établit à 25,83 %.

En application du règlement CRC n°99.02, les montants d'impositions différées actives et passives sont compensés pour une même entité fiscale. A ce titre, un périmètre d'intégration fiscale est en vigueur dans le groupe et les positions des sociétés appartenant à ce groupe fiscal font l'objet de compensations. Les actifs d'impôts différés sont pris en compte lorsque :

- leur récupération ne dépend pas des résultats futurs ;
- leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu dans un futur proche.

7.3.10 Provisions pour risques et charges

Compte tenu de l'activité du groupe, les provisions constatées ont pour objet de couvrir des risques ou litiges à caractère ponctuel ou latent. Ces éléments sont principalement relatifs à des litiges ponctuels.

7.3.11 Engagements de retraite et prestations assimilées

L'ensemble de ces coûts est systématiquement pris en compte dans le résultat sur la durée d'activité des salariés. Il est pour partie externalisé auprès de compagnies d'assurances, le solde étant provisionné au bilan dans la rubrique « provisions pour charges ».

L'engagement de retraite est calculé par catégorie de salariés avec des hypothèses de turnover et d'évolution des rémunérations définis par tranche d'âge et par catégorie. Il couvre le départ volontaire à la retraite à 65 ans pour la majorité des salariés (62 ans pour les associés de 57 ans et plus à la clôture de l'exercice qui peuvent bénéficier du dispositif interne Génération de valeur) et intègre un taux de charges sociales pour chaque catégorie.

Le taux d'actualisation utilisé pour le calcul des personnes partant théoriquement dans plus de 10 ans est de 2,4%. La hausse sensible des taux longs constatée depuis plusieurs mois n'a pas été prise en compte compte tenu de la part importante de l'engagement qui est externalisée dans un fonds.

7.3.12 Opérations en devises

Les transactions exprimées en devises étrangères sont converties aux cours de change en vigueur au moment de la transaction.

Lors de l'arrêté des comptes individuels, les soldes monétaires en devises sont convertis au taux de clôture. Les différences de change dégagées à cette occasion et celles réalisées lors des transactions en devises sont, le cas échéant, comptabilisées en résultat financier.

7.3.13 Distinction entre résultat exceptionnel et résultat courant

Le résultat courant est celui provenant des activités dans lesquelles l'entreprise est engagée dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités annexes qu'elle assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités normales.

Le résultat exceptionnel résulte des événements ou opérations inhabituels distincts de l'activité et qui ne sont pas censés se reproduire de manière fréquente et régulière.

7.3.14 Résultat par action

Le résultat par action correspond au résultat net consolidé – part du groupe – se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère, en circulation au cours de l'exercice.

8 Précisions sur différents postes des états financiers

Les données ci-après font partie intégrante des comptes consolidés.

8.1 Immobilisations incorporelles

Les écarts d'évaluation « clientèle » constituent l'essentiel des « autres immobilisations incorporelles ».

8.2 Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont notamment composées :

- de titres de participation non consolidés et de leurs créances rattachées ;
- de dépôts et cautionnements versés.

8.3 Ventilation des créances par échéance

L'essentiel des créances a une échéance inférieure à un an.

8.4 Capital social

Au 30 septembre 2022, le capital social se compose de 5 497 100 actions d'une valeur nominale d'un euro.

8.5 Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges se décomposent de la manière suivante :

Montants en K€	30/09/2021	Variation de périmètre	Dotations	Reprises	Ecart de conversion	30/09/2022
Provisions pour indemnités de départ à la retraite	21 432	386	4 620	(8 371)	111	18 177
Provisions pour litiges	9 614		1 494	(4 268)		6 840
Autres provisions pour risques & charges	9 471		3 120	(6 357)		6 234
Ecarts d'acquisition négatifs		1 429		(1 429)		
Total	40 518	1 815	9 233	(20 426)	111	31 251

Ces provisions couvrent essentiellement les risques et charges suivants :

- les indemnités de fin de carrière qui s'élèvent à 18 177 K€ pour la partie non externalisée. Le montant externalisé se trouve augmenté, en cours d'exercice, des produits financiers qu'il génère et diminué d'une partie des indemnités versées. La baisse de la provision pour indemnités de départ en retraite tient uniquement à la variation du fonds externalisé nette des demandes de remboursement. L'engagement global de la société et la charge annuelle sont relativement constants ;
- les litiges avec nos clients et salariés pour 6 840 K€ ;
- les autres risques et charges divers (médailles du travail, contentieux avec une administration, risques sur actifs du groupe, ...) pour 6 234 K€.

8.6 Impôts différés

Les bases d'impôts différés actifs et passifs sont compensées par entité fiscale ; le solde net est présenté dans le bilan consolidé.

Les impôts différés actifs et passifs se décomposent de la façon suivante :

Montants en K€	30/09/2021	Variation impact réserves	Variation impact résultat	30/09/2022
Organic	408		(58)	350
Provision pour congés payés ancien régime				
Participation des salariés	1 905		(375)	1 530
Provision pour indemnités de départ à la retraite	4 838	111	(853)	4 097
Provisions risques et charges	(15)		15	
Annulation des amortissements dérogatoires	(313)	0	10	(303)
Déficits fiscaux			189	189
Autres différences temporaires	1 314	84	(694)	704
Total impôts différés	8 137	195	(1 766)	6 567
Dont impôt différé actif	8 137	195	(1 766)	6 567
Dont impôt différé passif	(0)		0	(0)

8.7 Emprunts et dettes financières

La ventilation par échéance des emprunts et dettes financières s'établit de la façon suivante :

Montants en K€	30/09/2021	30/09/2022	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 604	2 746	1 009	1 636	101
Dettes financières diverses	330	209	66	142	2
Concours bancaires courants	2 306	2 189	2 189		
Total emprunts et dettes financières	5 240	5 144	3 264	1 778	102

8.8 Autres dettes et comptes de régularisation

Les autres dettes ont une échéance inférieure à un an à l'exception des dettes liées au compte épargne temps et à l'effort construction pour un montant global de 9 627 K€.

Les produits constatés d'avance qui figurent au bilan pour 176 960 K€ correspondent principalement à des contrats et travaux facturés à servir.

8.9 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel se compose de la manière suivante :

Montants en K€	Exercice 2021-2022	Exercice 2020-2021
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
- Sur cession d'éléments d'actif incorporel		
- Sur cession d'éléments d'actif corporel	4 580	399
- Sur cession d'éléments d'actif financier	9 406	10 934
Autres produits exceptionnels	3 349	2 380
Reprises de provisions et transferts de charges	3 604	4 510
Total	20 939	18 222
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
- Sur cession d'éléments d'actif incorporel		
- Sur cession d'éléments d'actif corporel	(227)	(60)
- Sur cession d'éléments d'actif financier	(9 752)	(9 153)
Autres charges exceptionnelles	(4 890)	(5 331)
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions		(1 886)
Total	(14 868)	(16 430)
Résultat exceptionnel	6 071	1 793

La société a finalisé la cession d'un immeuble et enregistré l'annulation de dettes anciennes sur des engagements en Afrique francophone.

8.10 Effectif moyen

L'effectif moyen employé par les entreprises consolidées est le suivant :

	Exercice 2021-2022	Exercice 2020-2021
Effectif global	10 632	10 187

8.11 Engagements hors bilan

Les engagements donnés ou reçus par le groupe se ventilent de la manière suivante :

Catégorie d'engagement	Exercice 2021-2022	Exercice 2020-2021
Engagements donnés		
- Dette garantie par caution bancaire Fondation KPMG	0	500
- Hypothèque Immeuble Alger	2 173	2 449
Total	2 173	2 949
Engagements reçus		
- Autres créances garanties par caution bancaire	0	0
Total	0	0

9 Evénements postérieurs à la clôture

Aucun événement significatif n'est intervenu postérieurement à la clôture des comptes.

10 Information sectorielle

Le chiffre d'affaires est constitué d'honoraires pour prestations exécutées pour l'essentiel en France.